Extrait du SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

http://www.sudedulor.lautre.net/spip/spip.php?article2203

INAUGURATION DU RECTORAT : HALTE AU MEPRIS DES PERSONNELS ADMINISTRATIFS

- Droit syndical - Outils militants - Affiches - tracts -

Date de mise en ligne : mercredi 28 septembre 2022

SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

Richard Laganier est venu inaugurer le nouveau rectorat de l'académie Nancy-Metz samedi 17 septembre en compagnie de la ministre de l'enseignement professionnel Caroline Grandjean. En conclusion de cette visite, le nouveau recteur s'est permis un trait d'humour dans l'Est Républicain du 18 septembre qui en dit long sur sa perception des conditions de travail des personnels administratifs : « Avec ce nouveau rectorat [...] nous n'avons plus d'excuses pour mal travailler »

SUD éducation Lorraine dénonce ces propos insultants et méprisants qui mettent directement en cause les personnels administratifs en laissant entendre qu'ils et elles auraient mal fait leur travail jusqu'ici !

La livraison de locaux neufs, longuement attendus par les agents, aurait pu être de nature à favoriser leurs conditions de travail. Pourtant, ce déménagement a entraîné des réorganisations de services et des difficultés génératrices de risques organisationnels et physiques que le recteur a l'obligation légale d'évaluer et de supprimer.
Et force est de constater que les nouveaux bâtiments du rectorat ont des bureaux sous-dimensionnés au regard du nombre de personnels qui y travaillent. La restauration collective l'est également et provoque des contraintes horaires pour les pauses repas. L'utilisation généralisée de badges nominatifs confine au pointage et à la surveillance, tout en ne permettant pas aux personnes qui y travaillent d'avoir accès à l'ensemble des bâtiments.
Rappelons que les conditions de travail ont été profondément dégradées par ses prédécesseurs qui ont massivement supprimé des postes et ont de plus en plus recouru à l'embauche de personnels contractuels. Ces diminutions d'effectifs ont été facilitées par le fait que ces personnels sont rendus peu visibles du public et des médias, ce que la déclaration du recteur vient d'ailleurs confirmer. Elles ont produit un alourdissement et une modification permanente des missions et de la charge de travail de ces personnels, qui subissent par ailleurs une pression hiérarchique croissante.

Ce sont bien les décisions et déclarations des recteurs qui sont de nature à dégrader le service public, plutôt que les précédents locaux. Ces déclarations méprisantes aggravent les risques psycho-sociaux déjà très présents dans les services administratifs. C'est pourquoi SUD éducation Lorraine enjoint le recteur de l'académie à revenir sur ses propos insultants et à s'excuser auprès de l'ensemble des personnels du rectorat !

Copyright © SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz